

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER DE PREINSCRIPTION POUR LES NOUVELLES FAMILLES



Merci de déposer dans la boîte aux lettres de l'Etablissement

un DOSSIER COMPLET dans une enveloppe

portant le nom et prénom de l'enfant et la mention INSCRIPTION CM1

au plus tard le mardi 03 février 2026

Le dossier doit contenir :

- ☐ La demande d'inscription,
- ☐ La fiche de renseignements,
- ☐ Le règlement signé par l'élève et par vous-même,
- ☐ Les photocopies des bulletins de notes de l'année précédente ou le bilan annuel **et**
le premier bulletin de l'année 2025 /2026 (**attendre le premier bulletin complet**
(trimestriel, semestriel ou périodique) avant de déposer le dossier), il est inutile de
demander à l'enseignant un bulletin provisoire.
- ☐ Pour les parents divorcés ou séparés, joindre les pièces justificatives concernant
l'autorité parentale de l'élève ou une attestation conjointe pour les séparations à
l'amiable
- ☐ Une photo d'identité de l'enfant.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Merci de prendre note que lors du RDV de pré-inscription qui aura lieu le lundi 09 février, le mardi 10 février et le mercredi 11 février 2026 avec la Directrice, la présence de l'enfant est OBLIGATOIRE ainsi que celle des 2 parents.